

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>  <b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Création :</b> Décembre 2021
	<b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b>	<b>Mise à jour :</b>

### MODULE TRANSVERSE

#### Bloc de compétences transversales a)

**Activité : Agir selon les règles relatives à la santé, sécurité, qualité de vie en service (SSQVS)**

**Compétences :**

1. Préserver sa santé tout au long de son engagement afin d'accomplir ses missions en sécurité
2. Intégrer la sécurité collective et individuelle dans chacune de ses actions
3. Contribuer au « bien vivre ensemble »
4. Préserver son potentiel physique et psychologique

**Savoir-agir :**

1. Adapter et entretenir son potentiel physiologique, physique, psychologique et social en vue de garantir sa capacité opérationnelle à long terme  
Proscrire tout comportement addictif (substances psychoactives ou dopantes, tabac, alcool, activités sportives excessives, jeux, ...)
2. Appliquer les principes généraux de prévention et les règles de sécurité en et hors missions opérationnelles  
Veiller à la sécurité de son équipe  
Utiliser les EPI nécessaires à la mission  
Réaliser la mission en adaptant son engagement aux risques, aux enjeux et à ses propres limites  
Savoir réagir face à tout évènement soudain et imprévisible affectant les secours engagés
3. Intégrer les interactions entre la vie privée et les obligations liées à l'engagement citoyen  
Etre en capacité d'identifier des situations potentiellement traumatisantes et les dispositifs de prise en charge  
Avoir un comportement empathique et tolérant envers ses collègues (cohésion, entraide, écoute, solidarité, confiance, loyauté ...)  
Développer, entretenir des liens sociaux variés et réguliers
4. Autoévaluer son potentiel physique  
Développer et améliorer son potentiel physique en référence aux indicateurs de la condition physique (ICP)  
Agir et réagir lors d'une agression physique  
Autoévaluer son potentiel psychologique  
Développer et améliorer son potentiel psychologique  
Agir et réagir lors d'une agression psychologique

#### Eléments des compétences

**Habilités :**

- Identifier les risques initiaux et évolutifs de la mission
- Accomplir sa mission en intégrant les règles de sécurité pour soi-même et son binôme
- Détecter un équipement de protection individuel présentant un dysfonctionnement
- Analyser l'état et prendre soin des équipements de protection individuelle
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés à la mission
- Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle
- Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiques et physiologiques
- Exercer la mission opérationnelle dans un contexte de pressions physiologiques et psychologiques
- Réaliser des gestes et avoir des postures adaptées aux contraintes physiologiques
- Travailler en environnements contraints (chaleur, bruit, sans vision, ...)
- Réagir aux gestes et comportements violents, aux agressions
- Signaler les actes de violences
- Développer une hygiène de vie adaptée à l'activité et répondant aux indicateurs de la condition physique (ICP)

 <p><b>SDIS</b> SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE <b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center"><b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b></p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

Attitudes :

- o Faire preuve de motivation, rigueur et sérieux notamment dans l'application des règles de sécurité
- o Demeurer vigilant tout au long de la mission sur le plan individuel et collectif
- o Faire preuve de réalisme vis-à-vis de ses propres limites et celles des intervenants
- o Savoir rendre compte dans le but d'assurer la continuité de la mission
- o Réagir à toute situation dangereuse ou comportement déviant, notamment en la portant à la connaissance d'une personne ressource (hiérarchie, SSSM, collègue...)
- o Etre force de proposition en matière de SSQVS
- o Entretenir sa condition physique pendant et en dehors du temps de service
- o Dialoguer et échanger avec ses collègues, au quotidien comme en situation dégradée
- o Détecter les contextes et environnements potentiellement violents, dangereux
- o Gérer le stress de la mission
- o Maintenir son attention dans la durée
- o Développer la culture collective liée à l'hygiène de vie adaptée aux activités de sapeurs-pompiers
- o Percevoir les signes d'alertes d'atteintes du potentiel physique ou psychologique
- o Etre vigilant aux impacts des contraintes physiologiques et psychologiques
- o Participer à la veille collective de l'état psychologique de ses collègues

Connaissances :

- o Connaître les principes généraux de prévention et règles de sécurité
- o Connaître les conditions de port, d'entretien et de vérification des EPI, ainsi que leurs limites d'emploi
- o Connaître les définitions et concepts de la qualité de vie en service (RPS, harcèlement, discrimination, ...)
- o Connaître les règles d'hygiène de vie adaptées aux activités de service (sommeil, nutrition, addictions, hygiène corporelle, surpoids ...)
- o Connaître les principes de l'entraînement physique (régularité, intensité et récupération)
- o La qualité de vie et de santé en service
- o L'hygiène et la sécurité en service
- o L'impact du stress en service
- o Les indicateurs de la condition physique (ICP)
- o Les différentes formes de violences (sociale, familiale, physique, verbale, ...)
- o Le cycle de la violence
- o Perception de la mission des SIS par les personnes vulnérables
- o La prise en charge hiérarchique et réglementaire des actes de violences subies.
- o La gestion des émotions
- o Gestion des situations complexes et dramatiques
- o Les structures et personnes ressources au SIS (SSSM, psychologue, ...)
- o La prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42 – Livre II
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualités SDIS 42 N° 048 – 015 – 014 – 001 – 020
- Décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale
- Arrêté du 6 mai 2000 fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et les conditions d'exercice de la médecine professionnelle et préventive au sein des services départementaux d'incendie et de secours
- Plans de prévention (Pare-chocs, Cap Santé,.....)
- Modalités relatives aux ICP

	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Décembre 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Mise à jour :</b>
<b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b>		

### Bloc de compétences transversales b)

#### Activité : S'impliquer dans son activité

##### Compétences :

1. Analyser le contexte, identifier les situations complexes
2. S'adapter en fonction des évolutions et des circonstances
3. Développer la réflexivité
4. Engager une démarche de développement permanent
5. Comprendre et rédiger des écrits
6. Exercer en qualité d'acteur du service public
7. Diffuser la culture du service public

##### Savoir-agir :

1. Observer la situation, le contexte, l'environnement  
Analyser et identifier les dangers et les enjeux liés aux risques et aux personnes
2. Adapter son comportement aux circonstances  
Anticiper sur les évolutions de la situation
3. Autoévaluer ses compétences et connaissances  
Identifier les axes d'amélioration à développer
4. Développer ses compétences et connaissances  
Rechercher les sources ou personnes ressources pour améliorer ses compétences et connaissances
5. Utiliser les moyens de communication à disposition  
Comprendre les documents écrits  
Elaborer des écrits
6. Agir conformément aux missions du service public  
Se comporter avec l'usager conformément aux valeurs du service public
7. Mesurer les limites d'actions de l'engagement citoyen, du SIS  
Diffuser et partager les limites d'action des missions du SIS

#### Éléments des compétences

##### Habilités :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyser le contexte avec objectivité et recul</li> <li>○ Utiliser des techniques, technologies et des matériels adaptés à la situation</li> <li>○ Agir avec honnêteté, intégrité et loyauté conformément aux droits et obligations</li> <li>○ Se comporter selon les valeurs et les normes de l'organisation</li> <li>○ Faire face aux aléas</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rechercher des ressources adaptées pour progresser</li> <li>○ Elaborer des comptes rendus</li> <li>○ Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues</li> <li>○ Agir avec une réactivité adaptée</li> <li>○ Communiquer, transmettre la culture de sécurité civile</li> </ul> |
|---|--|

##### Attitudes :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Respecter et diffuser les normes de l'organisation</li> <li>○ Adapter l'usage des techniques et des matériels au contexte</li> <li>○ Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs</li> <li>○ Etre dans une démarche permanente d'évolution de ses connaissances et compétences</li> <li>○ S'interroger sur ses pratiques</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Savoir se remettre en cause</li> <li>○ Assumer ses responsabilités</li> <li>○ Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)</li> <li>○ Porter les valeurs du service public</li> <li>○ Respecter et diffuser les valeurs, les normes de l'organisation</li> </ul> |
|--|---|

 <p><b>SDIS</b> SAPEURS - POMPIERS 42 LOIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center"><b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b></p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

Connaissances :

- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Organisation du commandement
- Principes du commandement
- Cadre d'ordre
  - Valeurs et normes de l'organisation
  - Organisation et missions du SIS
  - Charte du SPV
  - Devoir de réserve
  - Processus d'amélioration continue, démarche qualité
  - Le compte-rendu et la rédaction de documents
  - Déontologie
  - Outils informatiques et logiciels du SIS
  - La formation des SPV

Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS
- Règlement opérationnel du SDIS
- Textes officiels de la fonction publique
- Article 40 du code de la procédure pénale
- Guide de doctrine « gestion opérationnelle et commandement »
- ITOP « Commandement »
- Charte des valeurs SDIS 42
- Guide de bon usage des réseaux sociaux
- Charte graphique du SDIS de la Loire

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 LOIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b>	<b>Création :</b> Décembre 2021
	<b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b>	<b>Mise à jour :</b>
<b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b>		

### Bloc de compétences transversales c)

#### Activité : Agir au sein d'un collectif

##### Compétences :

1. S'intégrer au sein du collectif
2. Travailler avec et pour le collectif
3. Echanger et partager les informations
4. Participer au développement du collectif

##### Savoir-agir :

1. Analyser les forces et faiblesses du collectif  
Développer la notion de collectif
2. Partager l'intérêt commun  
Favoriser la bienveillance
3. Echanger avec bienveillance et attention  
Partager en s'assurant d'être compris  
Agir dans le cadre de sa mission de service public  
Rendre compte des situations rencontrées
4. Participer au développement de l'esprit collectif  
Valoriser diversité et mixité

#### Eléments des compétences

##### Habiletés :

- Motiver l'appartenance au collectif
- S'impliquer dans la dynamique d'amélioration du collectif
- Développer l'intelligence collective des équipes
- Accepter la diversité et la mixité des collectifs
- Communiquer avec efficacité
- Convaincre à l'oral
- Prendre la parole en public
- Elaborer des comptes rendus
- Transmettre les informations précises, nécessaires et attendues
- Utiliser les types d'équipements SIC
- Communiquer (ou pas) avec les médias

##### Connaissances :

- Organisation et missions du SIS
- Valeurs et normes de l'organisation
- La diversité et de la mixité des collectifs
- Complémentarité SPP/SPV
- L'intelligence collective
- La boucle « observer, analyser, agir »
- Le facteur humain, les effets tunnels, les biais décisionnels
- Règles fondamentales de la communication interpersonnelle
- Gestuelle et gestion de l'oral

##### Ressources à minima :

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Arrêté d'organisation du SDIS de la Loire
- Règlement opérationnel du SDIS 42

##### Attitudes :

- Se mobiliser pour le collectif
- Agir pour le développement du collectif
- Prise en compte du facteur humain et des biais cognitifs
- Utiliser l'intelligence collective
- Construire une bonne argumentation
- Favoriser la bienveillance
- Favoriser l'intégration de collaborateur
- Développer le sens du contact avec le public (victimes, impliqués, témoins, ...)
- S'adapter à l'évolution des SIC

- Organisation des systèmes d'information et de communication, déclinaison départementale [Régulation avec les centres d'appels d'urgence (15-17-18-112)]
- Capacité et modalités d'utilisation des équipements de transmission
- Procédures et langage radio
- Le compte-rendu et la rédaction de documents
- Déontologie et obligations professionnelles
- Outils informatiques et logiciels du SIS
- Le domaine associatif (FNSPF, UDSPL, amicales,...)

- Charte graphique du SDIS de la Loire
- Charte des valeurs
- Guide de bon usage des sociaux

 <p><b>SDIS</b> SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

**Bloc de compétences transversales d)**

**Activité : Maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules et matériels**

**Compétences :**

1. Contrôler les équipements de protection individuelle
2. Contrôler les matériels et véhicules
3. Reconditionner les équipements, matériels et véhicules

**Savoir-agir :**

1. Analyser l'état des équipements de protection individuelle  
Choisir l'équipement de protection individuelle adapté à la mission  
Utiliser avec agilité et dextérité les équipements de protection individuelle  
Réaliser des contrôles croisés  
Contrôler ses équipements de protection individuelle
2. Contrôler l'état et le fonctionnement des matériels et véhicules avant, durant et après l'intervention  
Mesurer l'impact d'une anomalie et d'un dysfonctionnement
3. Rendre opérationnel les équipements, matériels et véhicules  
Signaler les équipements, matériels et véhicules défectueux

**Éléments des compétences**

Habilités :

- S'équiper des équipements de protection individuelle adaptés
- Analyser le fonctionnement des équipements, matériels et véhicules
- Signaler un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement
- Remettre en état les équipements, matériels et véhicules

Attitudes :

- Détecter un équipement, matériel et véhicule présentant un dysfonctionnement
- Nuancer le dysfonctionnement impactant ou pas l'activité opérationnelle

Connaissances :

- Capacités et modalités d'utilisation des équipements, matériels et véhicules
- Démarche qualité et amélioration continue

**Ressources à minima :**

- Règlement intérieur du SDIS 42
- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Procédures qualité : P027 ; P028 ; P035 ; P036

 <p>SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p>POLE OPERATIONEL</p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

### Bloc de compétences 1

**Activité :** Réaliser un sauvetage ou une mise en sécurité

**Compétences :**

1. Utiliser les équipements et matériels dédiés aux sauvetages et aux mises en sécurité
2. Prendre en compte les impliqués

**Savoir-agir :**

1. Utiliser la technique et le matériel adapté  
Diriger le sauvetage ou la mise en sécurité
2. Rassurer les personnes à secourir  
Encadrer et accompagner les personnes à secourir

#### Éléments des compétences

Habilités :

- Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés
- Diriger et réaliser un sauvetage sans matériel
- Exploiter les capacités des équipements et matériels de sauvetages choisis
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité des personnes secourues
- Faire preuve d'empathie et de bienveillance envers les impliqués

Connaissances :

- Marche générales des opérations de lutte contre l'incendie
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques
- Le confinement et l'évacuation
- Rôle du binôme
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de sauvetages (LSPCC, échelles)
- Capacité et modalité d'utilisation des moyens aériens (MEA-EPA-BEA-EPC, ...)
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires

**Ressources à minima :**

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Guides de doctrine opérationnelle incendie de structure
- Guides de techniques opérationnelles : sauvetage et mise en sécurité ; engagement en milieu vicié ; ventilation opérationnelle ; établissements et techniques d'extinction
- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées) ;
- Règlement technique incendie SDIS 42

 <p><b>SDIS</b> SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center">Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

### Bloc de compétences 2

#### Activité : Sécuriser la zone d'intervention

#### Compétences :

1. Analyser l'environnement opérationnel
2. Identifier les risques
3. Mettre en place les zonages opérationnels

#### Savoir-agir :

1. Observer l'environnement opérationnel  
Analyser la situation opérationnelle
2. Détecter les sources de dangers  
Signaler les sources de dangers
3. Sécuriser les zones opérationnelles  
Informé, rendre compte

#### Éléments des compétences

##### Habilités :

- Evoluer avec aisance avec les équipements adaptés
- Exploiter les capacités des équipements et matériels de reconnaissance
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

##### Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués lors de la reconnaissance
- Commander son binôme
- Garder un contact permanent avec son binôme

##### Connaissances :

- Marche générales des opérations de lutte contre l'incendie
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Disposition constructive
- Prévention opérationnelle
- Rôle du binôme

- Commander un équipier
- Périmètres et zonages de sécurité
- Gestion des fluides
- Méthodologies opérationnelles
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de reconnaissances
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires

#### Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Guides de doctrine opérationnelle incendie de structure
- Guides de techniques opérationnelles : sauvetage et mise en sécurité ; engagement en milieu vicié ; ventilation opérationnelle ; établissements et techniques d'extinction
- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées) ;
- Règlement technique incendie SDIS 42

 <p><b>SDIS</b> SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center"><b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b></p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

### Bloc de compétences 3

#### Activité : Eteindre un incendie

#### Compétences :

1. Réaliser un dispositif d'extinction
2. Exploiter les capacités des équipements d'extinction

#### Savoir-agir :

1. Prendre les matériels adaptés à la mission  
Réaliser un établissement conformément aux ordres donnés par le chef d'agrès  
Alimenter un établissement
2. Utiliser les capacités des équipements d'extinction  
Déblayer et surveiller après l'extinction

#### Eléments des compétences

##### Habilités :

- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés
- Evoluer avec aisance avec les équipements et matériels adaptés sur une échelle aérienne
- Exploiter les capacités des équipements et matériels d'extinction
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

##### Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité des impliqués lors de la reconnaissance
- Garder un contact permanent au sein de son équipe

##### Connaissances :

- Marche générale des opérations de lutte contre l'incendie
- Protection des biens (évacuation, mise à l'abri)
- Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques, lecture du feu
- Agents extincteurs, procédés d'extinction
- Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés
- Méthodologies opérationnelles
- Règles d'établissement des tuyaux
- Manœuvres en binôme
- Hydraulique, besoins et ressources en eau
- Moyens facilitant l'action des secours (ventilation opérationnelle, RIA, colonnes...)
- Capacité et modalités d'utilisation des engins de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des matériels de lutte contre l'incendie
- Capacité et modalités d'utilisation des échelles à main et des échelles aériennes
- Règles d'emploi des EPI
- Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires
- Capacité et modalités d'utilisation des hydrants
- Déblai et surveillance

#### Ressources à minima :

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- Guides de doctrine opérationnelle incendie de structure
- Guides de techniques opérationnelles : sauvetage et mise en sécurité ; engagement en milieu vicié ; ventilation opérationnelle ; établissements et techniques d'extinction
- Règlement d'instructions et de manœuvres (parties non abrogées) ;
- Règlement technique incendie SDIS 42

 <p><b>SDIS</b> SAPEURS - POMPIERS 42 OIRE</p> <p><b>POLE OPERATIONEL</b></p>	<p align="center"><b>SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION</b></p> <p align="center"><b>Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).</b></p>	<p><b>Création :</b> Décembre 2021</p>
	<p align="center"><b>Chef d'équipe SPV Annexe 1 : Fiches par activité</b></p>	<p><b>Mise à jour :</b></p>

#### Bloc de compétences 4

**Activité : Se positionner en qualité d'équipier dans le cadre d'un déclenchement avec un dispositif opérationnel réduit.**

**Compétences :**

1. Réaliser des choix tactiques dans le cadre d'un dispositif opérationnel réduit
2. Rendre compte des actions entreprises au COS
3. Rendre compte de la situation opérationnelle au CODIS

**Savoir-agir :**

1. Observer la situation, le contexte  
Analyser et identifier les risques et les enjeux de l'intervention  
Mettre en œuvre un dispositif opérationnel réduit selon le domaine d'activité rencontré
2. Réaliser la MGO  
Rendre compte au COS
3. Réaliser un message de compte rendu succinct au CODIS  
Rendre compte des bilans, communiquer avec la régulation médicale

#### Éléments des compétences

Habilités :

- Ordonner à son équipier les techniques opérationnelles adaptés à la mission
- Exploiter les capacités des équipements et matériels de reconnaissance
- Utiliser une technique et des matériels adaptés à la situation
- Adapter l'usage des matériels au contexte

Attitudes :

- Rassurer et assurer la sécurité d'impliqués lors de la reconnaissance
- Préserver le potentiel physique et psychologique de son équipier
- Garder un contact permanent avec son équipier

Connaissances :

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Marche générales des opérations</li> <li>○ L'analyse de zone d'intervention</li> <li>○ Compréhension du système incendie – phénomènes thermiques</li> <li>○ Lecture du feu</li> <li>○ Combustion, propagation, explosions</li> <li>○ Typologie des feux, procédées et méthodes d'extinction</li> <li>○ Connaissances des différents milieux opérationnels et des risques associés</li> <li>○ Périmètres et zonages de sécurité</li> <li>○ Sauvetage, mise en sécurité, confinement, évacuation</li> <li>○ Gestion des fluides</li> <li>○ Méthodologies opérationnelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capacité et modalités d'utilisation des matériels de reconnaissances</li> <li>○ Capacité et modalités d'utilisation des matériels de sauvetage</li> <li>○ Capacité et modalités d'utilisation des outils d'extinction</li> <li>○ Capacité et modalités d'utilisation des engins de lutte contre l'incendie</li> <li>○ Etablissements hydrauliques et alimentation des engins</li> <li>○ Règles d'emploi des EPI</li> <li>○ Principe de fonctionnement et de mise en œuvre des appareils respiratoires</li> <li>○ L'interservice (SAMU, forces de l'ordre, ...)</li> <li>○ Organisation et chaîne de commandement</li> </ul> |
|--|--|

**Ressources à minima :**

- Règlement opérationnel du SDIS 42
- ITOP Incendie / ITOP Commandement / ITOP SUAP / ITOP DIV
- Règlements techniques Incendie et SUAP
- PEX / REX

